



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Enseignants

Question écrite n° 403

Texte de la question

M. Jean-Pierre Delalande demande à M. le ministre de l'éducation nationale de bien vouloir lui préciser s'il est exact que ses services étudient actuellement une réforme des conditions de mutation des enseignants, qui conduirait à supprimer les mutations hors région. Dans l'affirmative, il lui demande de bien vouloir lui préciser la teneur de cette réforme.

Texte de la réponse

Dans le premier degré, il n'est pas question d'interdire les mutations hors région. Cependant, une réflexion est ouverte sur les conditions d'affectation, notamment dans le cadre de la politique de la ville et dans le cadre de la politique de revitalisation des services publics en zone rurale.

Données clés

Auteur : [M. Delalande Jean-Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 403

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 avril 1993, page 1249

Réponse publiée le : 23 août 1993, page 2635